

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux octobre, le Conseil Municipal de la commune de PEUJARD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 18h30, sous la présidence de M. José LAGABARRE, Maire de PEUJARD.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 septembre 2025

Présents : José LAGABARRE, Célia JOLLIVET, Jean-Claude MICHEL, Sylvie SAGASTI, David GRENET, Joëlle JEAN, Serge MEYER, Anne-Laure MONNIER, Marie-José MARTINON, Gilles de MONTALEMBERT, Delphine BOUINOT, Hélios YANEZ, Carole PILLER, Fabrice DUNOGUES, Céline MOREAU, Emmanuelle ARAUZO-ROUSSE

Procuration : Nelly CHAMPUY à Célia JOLLIVET
Jean-Luc NADAL à Céline MOREAU
Yorrick HOCHET à Sylvie SAGASTI

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur le Maire demande s'il y a des volontaires pour le poste de secrétaire de séance. Madame Joëlle JEAN se propose et est donc désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL PRECEDENT

Monsieur le Maire informe qu'aucune remarque n'a été formulée au sujet du PV de la réunion précédente et demande s'il y a des observations particulières.

Monsieur de Montalembert signale qu'il ne l'a pas reçu.

Madame Bouinot informe qu'elle a reçu le mail dans les « indésirables » et conseille à Monsieur de Montalembert d'aller vérifier.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres remarques et propose d'approuver le PV.

Approbation à l'unanimité.

POINT COMPLEMENTAIRE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son accord afin de rajouter un point concernant une convention à signer avec Altaréa dans le cadre d'une compensation de consommation des terres agricoles.

Le Conseil Municipal accepte.

Monsieur le Maire explique donc, comme il l'a déjà indiqué lors du précédent conseil, qu'il a demandé à Altaréa, en termes de compensation, la somme de 200 000 € pour aider à la réalisation des pistes cyclables

Nous avons reçu la réponse hier et Altaréa a donné son accord, sans contrepartie de la part de la commune, ce dont se réjouit Monsieur le Maire.

Ce soir, il convient donc d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec Altaréa afin d'acter cette participation financière.

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions et propose de passer au vote.

Approbation à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL

Modification du tableau des effectifs

Création du cadre d'emploi d'adjoints territoriaux du patrimoine

Madame Jollivet précise qu'il s'agit de régulariser la situation administrative d'un adjoint technique en adjoint territorial du patrimoine suite à un changement d'emploi.

Madame Jollivet demande s'il y a des questions et propose de passer au vote.

Approbation à l'unanimité

Modification de la durée hebdomadaire de travail

Ce dossier n'étant pas prêt, il est reporté au prochain conseil.

Modification du RIFSEEP

Madame Jollivet explique que suite à la création en mai 2024 de postes de rédacteurs, deux agents ont été nommés cette année par voie de promotion interne.

Le tableau des effectifs ayant déjà été mis à jour, il convient d'intégrer ce grade dans le RIFSEEP.

Madame Bouinot demande de quoi il s'agit exactement.

Madame Jollivet précise que ces agents passent de la catégorie C à la catégorie B et qu'il s'agit d'une promotion.

Madame Jollivet demande s'il y a des questions ou des remarques et propose de passer au vote.

Approuvé à l'unanimité

Calcul IFSE

Madame Jollivet prend la parole et informe les élus qu'il faut faire une mise à jour de l'IFSE en cas de longue maladie et grave maladie. Les autres situations restent inchangées.

Deux options sont possibles :

- 1- Conserver ce qui existe aujourd'hui : pas de versement d'IFSE
- 2- Appliquer un versement d'IFSE dégressif : 33 % la 1^{ère} année et 60 % la 2^{ème} et la 3^{ème} année

Il est proposé de voter la deuxième possibilité, à savoir IFSE dégressif afin de ne pas trop pénaliser les agents.

Aucun de nos agents ne se trouve dans cette situation aujourd'hui.

Monsieur Yanez demande si cela n'existait pas avant.

Madame Jollivet précise que soit l'agent ne touchait pas l'IFSE, soit l'IFSE suivait le traitement (100 % ou 50 %).

Monsieur Yanez demande alors si une personne malade touchera la totalité de son salaire.

Madame Jollivet répond qu'elle aura la totalité du salaire mais pas la totalité de l'IFSE.

Arrivée de Madame Arauzo-Rousse à 18h50.

Madame Jollivet précise que le RIFSEEP comprend l'IFSE et le CIA.

Madame Jollivet demande s'il y a des questions et propose de passer au vote.

Approuvé à l'unanimité

SOCIAL

Madame Jollivet présente le dossier d'AXA avec qui la commune passe, chaque année depuis trois ans, une convention afin que les Peujardais puissent bénéficier de tarifs préférentiels en matière de mutuelle et de dépendance, sans aucun engagement de la part de la commune.

Il convient de renouveler cette convention pour l'année prochaine.

Madame Jollivet demande s'il y a des questions et propose de passer au vote.

Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

Gymnase

Monsieur le Maire fait un point travaux et informe que les entreprises sont à l'œuvre depuis un mois.

Une réunion de chantier est réalisée chaque semaine.

Monsieur le Maire a préparé un petit album photo, qu'il fait circuler, afin que les élus se rendent compte de l'avancée des travaux.

Monsieur Yanez demande la date de fin du chantier.

Monsieur le Maire espère mai-juin 2026.

Eglise

Monsieur le Maire précise que la DRAC est venue sur place pour constater l'état de l'église.

Des travaux d'urgence vont être réalisés pour protéger et sécuriser la toiture. La pose d'échafaudage et d'un parapluie va être réalisée prochainement.

C'est l'entreprise « Les Compagnons de Saint Jacques » qui a été choisie pour ces travaux pour un montant de 171 268, 80 € TTC, somme subventionnée à hauteur de 40 %.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Moreau, en charge du dossier.

Madame Moreau explique qu'une procédure d'urgence a été lancée pour ces travaux.

La publication de trois autres lots (couverture-charpente, restauration pierre et maçonnerie) a été mise en ligne hier pour une remise des offres le 27 octobre. Suite à cela, l'architecte fera l'analyse des offres pour faire le choix des entreprises.

Les travaux seront réalisés en deux tranches sur trois ans et ne pourront commencer avant décembre.

Un inventaire devra être fait par des spécialistes pour le mobilier et les tableaux.

Monsieur de Montalembert précise que la DRAC a dit qu'il faudrait mettre les tableaux à l'abri.

Monsieur Lagabarre informe qu'il a déjà proposé cela mais que la DRAC a refusé que la commune le fasse elle-même en raison de la fragilité des œuvres.

Des spécialistes vont donc intervenir pour décrocher les tableaux, et les nettoyer avec des produits spéciaux. Quant au mobilier, il sera à renouveler car il est très abîmé.

Madame Bouinot demande le montant des indemnités perçu de l'assurance.

Monsieur le Maire précise que la commune a reçu 90 000 € pour la couverture de l'église.

Madame Bouinot propose de faire une cagnotte en ligne pour réparer l'église.

Madame Bouinot dit qu'elle a lu un article dans le journal où Monsieur le Maire parlait de désacraliser l'église. Elle a eu beaucoup de retour des habitants qui n'ont pas apprécié.

Monsieur le Maire souligne qu'il s'agissait d'une boutade que le journaliste a mal interprétée.

Monsieur le Maire remercie Madame Bouinot et informe qu'il fera un démenti dans le journal.

Madame Bouinot dit simplement qu'elle voulait connaître la position du Maire par rapport à cela.

Coop

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Coop fermera ses portes à la fin du mois et qu'un appel à candidatures a été ait.

Madame Bouinot demande le montant du loyer. Monsieur le Maire répond que la location s'élève à 700 €/mois mais qu'à ça vient s'ajouter le remboursement mensuel des travaux auprès de la Coop Atlantique.

Monsieur le Maire souligne que la boulangerie se porte mal également.

Cet été, ils ont été obligés de fermer l'après-midi car il y avait très peu de clientèle. Un distributeur automatique de pain devait être mis en place mais pour l'instant on n'a pas de nouvelles par rapport à cela.

Adressage

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Jean, en charge du dossier.

Madame Jean précise, qu'avec son équipe, elle travaille d'arrache-pied pour finaliser les certificats d'adresse.

Les poteaux et les numéros des habitations sont arrivés et les panneaux sont attendus.

Dès réception de ce matériel, La Poste nous donnera la main et nous pourrons avertir les gens par un courrier mi-novembre environ.

Des permanences seront mises en place en journée, les soirs en semaine et le samedi matin.

Animations

Madame Jollivet prend la parole et cite les animations à venir :

- Concert organisé par Le Champ de Foire à la MTL avec TERLAND, ambiance folk
- Marché de Noël sous la halle le 14 décembre avec créateurs et développement de la partie alimentaire

Madame Jollivet lance un appel aux volontaires pour l'organisation de cette journée.

Cimetière

La procédure d'expropriation est lancée. L'enquête publique se déroulera du 03 au 18 novembre.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande si certains souhaitent aborder un sujet en particulier.

Madame Bouinot prend la parole au sujet du SMICVAL et souhaite un bilan 2022-2025.

Madame Bouinot demande à Monsieur le Maire sa position sur ce sujet car lors d'une réunion à la CdC, il se serait montré virulent envers ceux qui ont voté contre.

Monsieur le Maire explique qu'il est resté correct dans ses propos et qu'il a simplement été honnête en disant ce qu'il pensait : il trouve injuste que les communes qui se sont pliées au nouveau dispositif paient la même taxe que celles qui l'ont refusé.

Madame Bouinot demande à Monsieur le Maire s'il est pour ou contre ce dispositif.

Monsieur Lagabarre répond qu'il est pour dans le sens où le vote a été validé démocratiquement, à une période où nous avons démissionné comme le fait remarquer Monsieur Grenet.

Monsieur Yanez dit qu'il fallait refuser ce nouveau dispositif.

Madame Arauzo-Rousse signale qu'à Gauriaguet ils étaient contre, et aujourd'hui, ils ont des poubelles comme nous car dans la commune il y avait des tas d'immondices partout et c'était devenu ingérable. Au final, on n'a pas le choix, on est contraints et forcés.

Monsieur Dunoguès souligne qu'aucun habitant n'est content aujourd'hui mais c'est relativement propre autour des containers car il y a eu des plaintes et des caméras qui ont été mises en place.

Pour finir Monsieur le Maire conclut en disant que le sujet du SMICVAL sera toujours un sujet houleux mais qu'ils ne reviendront sûrement pas en arrière.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres questions diverses.
Personne ne se manifeste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h46.

Le Maire

La Secrétaire de Séance

José LAGABARRE

Joëlle JEAN

DÉLIBÉRATIONS PRISES
LORS DE CE CONSEIL MUNICIPAL

<u>N° de la délibération</u>	<u>Objet de la délibération</u>	Approuvée	Refusée
20251002-27	CONVENTION ALTAREA	X	
20251002-28	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	X	
20251002-29	RIFSEEP	X	
20251002-30	AXA –RENOUVELLEMENT CONVENTION MUTUELLE ET DEPENDANCE	X	